

# TRAIT D'UNION

DÉCEMBRE 2025 - JANVIER 2026 | 224

## LA VILLE AUX CÔTÉS DE SES ASSOCIATIONS

- RECENSEMENT
- ENQUÊTE PUBLIQUE PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

# ÉDITO



## Hubert BERTRAND,

MAIRE DE SAINT-GENIS-POUILLY

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

L'hiver et les fêtes de fin d'année sont des moments où, plus que jamais, la solidarité doit prendre tout son sens. Que l'on soit installé depuis longtemps dans notre commune ou que l'isolement ou les difficultés de la vie quotidienne nous éloignent parfois de nos proches, ces réalités nous rappellent que l'engagement public, celui qui agit concrètement, reste essentiel. Dans une commune comme la nôtre, où la diversité et la richesse des parcours sont notre force, il est indispensable de continuer à faire vivre nos valeurs dans tous nos engagements.

Saint-Genis-Pouilly a connu des évolutions nécessaires pour accueillir chacun dans un cadre de vie équilibré et respectueux de ses enjeux. La complexité de notre territoire, notre proximité avec la frontière, la présence de plus de 100 nationalités, rendent notre situation unique. Beaucoup d'entre vous, chaque jour, font face à des défis pour se loger, pour nourrir leur famille ou simplement pour vivre avec dignité dans un contexte où le coût de la vie ne cesse d'augmenter.

Face à ces réalités, il est plus aisément de porter des discours critiques. Ceux qui donnent des leçons, souvent depuis leur confort, doivent se souvenir que la responsabilité ne se résume pas à des mots, elle se traduit en actions. L'action publique, celle qui rassemble et fait avancer, c'est celle qui agit pour l'intérêt général dans la transparence, se mesure en actes.

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Pendant ces fêtes de fin d'année, la commune illuminera les rues et assurera la continuité du service public. Elle proposera des occasions pour que les habitants partagent un moment convivial, dans un esprit de fraternité et de cohésion.

Soyons vigilants, solidaires et responsables, car c'est dans cet état d'esprit que nous continuerons à faire de Saint-Genis-Pouilly une ville où chacun peut trouver sa place, dans la confiance et le respect.

Je souhaite à chacun, à toutes les familles, de belles fêtes de Noël et mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

« Ce qui donne du sens à la vie, c'est l'engagement. Ce qui donne du sens à l'engagement, c'est l'action. »

Avec tout mon dévouement,  
Hubert Bertrand, Maire de Saint-Genis-Pouilly



CÉRÉMONIE DES  
VŒUX DU MAIRE  
Jeudi 8 janvier à 19h  
Centre culturel Jean Monnet

## 03 DANS LES COULISSES

> Immersion dans les coulisses du service Vie Associative

## 04 ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GENIS-POUILLY

### 05 DOSSIER

> La ville aux côtés des associations

### 10 ACTUALITÉS

> La campagne de recensement va commencer

> Covoiturage hélémán : de nouveaux trajets vers la suisse accessibles depuis Saint-Genis-Pouilly

> Élections municipales 2026 : tout ce qu'il faut savoir

> Enquête publique PPRN « inondations allondon et gobé » sur Ferney-Voltaire, Prévessin-Moëns et Saint-Genis-Pouilly

> Deux spectacles, deux ateliers, un projet d'envergure avec un appel à candidature

### 14 FLASH SUR

> Un marché, une place, une nouvelle vie pour le centre-ville

### 15 INTERCOMMUNALITÉ

> Moderniser notre territoire, sécuriser nos parcours : le projet Porte de France évolue !

### 16 VIVRE ENSEMBLE

> Clôturer son terrain : pensez à la déclaration préalable !

> Permanences au service des habitants

### 17 EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

### 18 CULTURE ET MÉDIATHÈQUE

### 19 ESPACE DE VIE SOCIALE

> Un mois de décembre tourné vers la solidarité

> Atelier parents : accompagner exposition les besoins particuliers

### 20 CE MOIS-CI À SAINT-GENIS-POUILLY

## NUMÉROS UTILES

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie de Thoiry : 04 50 42 12 01

Gendarmerie Nationale : 17

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Samu social : 115

Allô Enfance en Danger : 119

Violences sexistes et sexuelles : 3919

Pharmacie de garde : 3237

Médecin de garde : 15

Clinique Vétérinaire Saint-Genis-Pouilly : 04 50 41 85 85

Clinique Vétérinaire Cessy : 04 50 41 76 45

Service d'urgence vétérinaire 24/24 : 0899 199 984

Régie des eaux Gessiennes (astreinte) : 04 85 29 20 00

LE TRAIT D'UNION est édité par la Ville de Saint-Genis-Pouilly

Directeur de publication : Hubert Bertrand | Rédaction :

Service communication | Crédit photo : Mairie de Saint-Genis-Pouilly

- Insee - Département de l'Ain - France Identité - Les mille Printemps

- Groupe IMIM - Entreprise Le Lièvre - Hélémán - Un point c'est tout

- Adobe Stock - Freepik

Mise en page : agence reciproque.fr

Impression : Imprimerie Estimprim | Tirage : 7600 Ex.





## DANS LES COULISSES DU SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Le dynamisme et la vitalité d'une commune reposent en grande partie sur la richesse de son tissu associatif local. Derrière les nombreuses activités sportives, culturelles, solidaires ou festives qui animent la commune tout au long de l'année, se trouve un acteur essentiel : le service Vie Associative.

Il est composé d'une équipe de deux agentes passionnées et investies : Valérie Grasset, Responsable du service Vie Associative, gestion des équipements sportifs et location de salles et Véronique Deslot, Chargée de gestion des locations de salles et de la vie associative.

Elles œuvrent au quotidien pour accompagner, soutenir et promouvoir les initiatives locales et permettre ainsi à chaque association de se concentrer sur ce qu'elle fait de mieux : créer du lien et animer la vie locale.

### UN POINT DE CONTACT PRIVILÉGIÉ

C'est le point de contact entre les associations et la mairie. Il centralise l'ensemble des demandes reçues : qu'il s'agisse d'une demande de salle, d'un besoin matériel, d'une demande de subvention ou d'un accompagnement pour un événement, tout transite par ce service.

Il facilite également la coordination entre les associations et les différents services municipaux (techniques, communication, finances, sécurité, etc.), garantissant un suivi efficace et une coordination fluide. À l'écoute des associations, Valérie et Véronique sont les interlocutrices privilégiées de la vie associative sur Saint-Genis-Pouilly. Leur présence facilite grandement la coordination et le soutien aux nombreuses associations locales.

### UNE MULTITUDE DE MISSIONS AU QUOTIDIEN

Les missions du service sont aussi variées que les associations qu'il accompagne.

Parmi les principales :

- **Gestion des équipements communaux :** plannings des gymnases, des salles plurivalentes, salles de réunions et des espaces associatifs.
- **Accompagnement administratif :** aide à la constitution de dossiers de subventions, vérification et suivi des dossiers, émission des conventions et conseils.
- **Appui logistique :** gestion des réservations, des prêts de matériel, programmation des badges et remise de clés.
- **Soutien à l'organisation d'événements :** aide à la préparation, coordination avec les services municipaux, gestion des besoins techniques.

Au fil de l'année, le service répond à une multitude de demandes, toujours plus nombreuses, souvent urgentes. Réactif, il veille à rendre un service de qualité, toujours en quête de solutions et avec bienveillance pour répondre au mieux et dans les meilleurs délais aux besoins des associations. Un vrai challenge au quotidien !

Récemment, le service a intégré un nouveau portail internet dédié aux associations ce qui a représenté un important chantier pour le service. Cet outil numérique permet désormais aux

associations d'effectuer leur demande de subvention en ligne et de suivre son évolution (enregistrement, commission, validation, vote au Conseil Municipal, paiement). Ce portail permettra également de centraliser les documents demandés (statuts, PV d'assemblée générale, attestation...), et d'alimenter un annuaire des associations complété directement par les associations elles-mêmes, avec leurs coordonnées mises à jour en temps réel. Ce nouvel outil, actuellement en cours de déploiement, nécessite encore quelques améliorations. À terme, il permettra à tous de gagner en temps et en clarté, simplifiant ainsi le quotidien des bénévoles comme celui des agents.

**Contact :**  
Mairie annexe  
04 50 20 52 82  
[location.salle@saint-genis-pouilly.fr](mailto:location.salle@saint-genis-pouilly.fr)



Rendez-vous dans le prochain Trait d'Union pour une nouvelle immersion dans un des services municipaux !





Halloween s'est invitée au centre de loisirs



Cinq classes des écoles de la Ville ont découvert l'autrice Gwendoline Soublin au Bordeau avec son œuvre « Fiesta »



La coupe du ruban a donné le coup d'envoi de l'inauguration de l'extension de l'école maternelle de Pregnin



Saint-Genis-Pouilly a commémoré le 11 novembre, 107 ans après l'Armistice



Une murder party à la médiathèque



## LA VILLE AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS

À Saint-Genis-Pouilly, près d'une centaine d'associations animent la Commune et participent activement à son dynamisme. Véritables piliers de la vie saint-genésienne, elles proposent une grande diversité d'activités : peinture, arts martiaux, humanitaire, sports collectifs, social, etc. La Ville recèle de nombreuses activités associatives pour tous.

Soutenues par des bénévoles engagés, ces associations contribuent non seulement à l'animation de la Ville, mais aussi à la construction de son identité. Certaines encouragent l'entraide et le partage interculturel, d'autres valorisent la pratique artistique ou sportive. Ensemble, elles incarnent l'engagement citoyen, renforcent la cohésion entre habitants et nourrissent la créativité locale. Véritables moteurs de la vie collective, elles sont à l'origine de nombreux événements ouverts à tous.

Appuyée par des infrastructures adaptées et des services dédiés, la municipalité accompagne et soutient activement ces associations dans la mise en œuvre et le développement de leurs projets.

### DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS À L'ACCUEIL DE CES PRATIQUES

La Ville met à disposition gratuitement aux associations de nombreux équipements municipaux, aussi bien pour la pratique des activités que pour les événements associatifs.

Tout au long de l'année, la vie locale est rythmée par de nombreuses manifestations fédératrices, remplissant les trois salles polyvalentes et le Centre culturel de la Ville. Fête de la musique, Fête de l'oiseau, spectacles de rue participatifs, lotos, bourses, vides greniers, repas dansant, bals, compétitions sportives, festivals transfrontaliers, courses, nettoyages saisonniers, salons du monde, etc.

Tous les habitants trouvent ainsi leur compte à travers ces multiples événements à l'échelle et à l'image de notre ville : ambitieuse et cosmopolite.

La longévité de ces événements, réitérés pour la plupart tous les ans, est également une preuve incontestable du succès de la vie associative. Les habitants de Saint-Genis-Pouilly ne sont pas les seuls à profiter des animations locales, celles-ci attirent des participants venant du Grand Genève.

### LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA COMMUNE

**3** **gymnases**

**9** **salles**

dédiées aux activités sportives et associatives

**2** **stades**

- Stade Lucien Véjux : terrain refait, vestiaires rénovés
- Stade des Serves : projet de rénovation du terrain, nouveaux vestiaires, futur terrain de foot synthétique

**1** **boulodrome**

**1** **centre aquatique**

**Des terrains de tennis**

**1** **terrain de football**  
stabilisé et homologué (T7)

**1** **skatepark**

**Des terrains de basket extérieurs**  
quartier du Lion

**1** **stade synthétique de Pregny**

**4** **clubs houses**  
(rugby, football/athlétisme, tennis et boulodrome)

**Des bureaux, caves, salles de réunion et garages mis à disposition des associations à l'espace George Sand**



## UNE MOBILISATION COLLECTIVE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

Consciente du rôle primordial que jouent les associations dans le quotidien des habitants dans tous les domaines, la Commune accompagne ces acteurs associatifs à différents niveaux : mise à disposition des salles et équipements municipaux, subventions, soutien logistique et intégration dans les événements municipaux. Au-delà du soutien matériel, les associations trouvent accompagnement et conseil auprès de la mairie et de ses agents, comme la présence des élus lors des événements ou des Assemblées Générales, par exemple.

Au-delà du service Vie Associative, dont la mission principale est d'accompagner et de soutenir les associations locales, de nombreux autres services municipaux collaborent également étroitement avec le tissu associatif. Cette dynamique partenariale permet de développer de véritables logiques de coproduction de l'action publique, en lien notamment avec le pôle Éducation-Enfance, le service Culturel, l'Espace de Vie Sociale (EVS) ou encore le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le Centre technique municipal est lui aussi mis à contribution : chaque semaine, il assure la mise à disposition, la livraison et parfois le montage du matériel nécessaire aux nombreux

événements associatifs organisés sur la commune, ainsi que l'entretien des équipements et l'achat de nouveaux matériels.

Le service Communication accompagne pour sa part la valorisation des activités associatives à travers le Trait d'Union, les réseaux sociaux, le site internet ou encore les panneaux lumineux.

Les associations peuvent d'ailleurs ajouter directement leurs événements sur le site internet de la ville : saint-genis-pouilly.fr et les transmettre au service Communication afin qu'ils soient relayés dans l'agenda du journal municipal et sur les panneaux lumineux.

La ville accompagne également ses associations à travers ses offices municipaux. L'Office Municipal de la Culture (OMC) qui organise tout au long de l'année des manifestations qui rythment la vie culturelle de la commune, comme le Salon des Cuisines du Monde et le Festival Danses du Monde, dont la prochaine édition aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> février au Centre culturel Jean Monnet. De son côté, l'Office Municipal des Sports (OMS) contribue activement au dynamisme sportif de la Commune. Il accompagne notamment les associations en finançant l'achat de médailles et de coupes remises lors des tournois qu'elles organisent. L'OMS joue également un rôle dans la gestion du quotidien sportif local en participant à l'instruction des subventions associatives.

### Un nouveau portail en ligne pour les associations de la Commune

La Ville met à disposition des associations un nouveau portail en ligne, accessible depuis le site Internet de la commune (rubrique Vie associative > Portail des associations).

Cet outil a été conçu pour simplifier les démarches administratives et renforcer la visibilité du tissu associatif local.

Grâce à cette plateforme, chaque association peut désormais mettre à jour ses informations (contacts, composition du bureau, documents statutaires, etc.), déposer ses demandes de subvention en ligne et ainsi alimenter l'annuaire des associations de la ville afin de mieux se faire connaître du public.

Pour les associations déjà existantes dans la commune, un compte a été automatiquement créé. Il suffit de s'y connecter et de compléter les informations. Les nouvelles associations peuvent quant à elles effectuer une demande d'inscription directement sur le portail.

## L'AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE, CULTURELLE ET LOISIRS

Depuis la rentrée scolaire 2017, la Ville de Saint-Genis-Pouilly a lancé le dispositif «Pass Sport & Culture». Il vise à favoriser les participations des enfants des familles n'ayant pas assez de moyens pour permettre à ces derniers d'intégrer un club grâce à la prise en charge totale ou partielle du coût de l'adhésion par la ville versée directement à l'association.

À Saint-Genis-Pouilly, les clubs ou associations qui voudraient faire bénéficier à leurs adhérents de cet appui doivent signer une convention avec la Commune.

À rappeler que les aides sont versées sous conditions de ressources.

Ce pass permet également aux 11/21 ans de profiter d'un tarif préférentiel de 5 € par spectacle au Bordeau, dans la limite de 4 représentations par saison (sous réserve de l'acceptation du dossier).

**Toutes les associations utilisant les infrastructures de la commune et ayant une convention d'objectifs peuvent proposer le pass sport et culture.**



## LES ASSOCIATIONS SPORTIVES PARTENAIRES

Ain Est Athlétisme - Arts Martiaux Pays de Gex - Pays de Gex FC  
 Basket Pays de Gex - Judo Club de Saint-Genis-Pouilly - Saint-Genis Badminton - Koryo Taekwondo club Saint-Genis-Pouilly  
 AS Odyssée - Umann Brazilian Jiu-Jitsu.

**Pour la saison 2024/2025, 100 jeunes ont bénéficié de ce pass, la commune a participé à hauteur de 24 052 €.**

Une convention de partenariat a également été conclue avec le Centre aquatique Au fil de l'O pour les adhésions aux écoles de natation, représentant une subvention 27 169,50 € pour 88 enfants.



## LES ASSOCIATIONS CULTURELLES PARTENAIRES

La lyre musicale et la Compagnie du Bord'Eau.

**Pour la saison 2024/2025, 14 jeunes ont bénéficié de ce dispositif, la Commune a participé à hauteur de 6 009 €.**

## APPEL À PROJETS DES ASSOCIATIONS

La Ville propose un dispositif à destination des associations pour promouvoir une politique culturelle et sportive accessible, inclusive et créatrice de lien social.

Grâce à cet appel à projets, la Commune soutient les initiatives sportives et culturelles qui visent à :

- Contribuer à la qualité de vie à Saint-Genis-Pouilly à travers des événements et animations,
- Créer du lien social et encourager l'inclusion pour tous,
- Renforcer les interactions entre les quartiers et populations,
- Favoriser l'éducation des enfants et des jeunes.

### L'appel à projets est ouvert :

- **à la culture** : spectacle vivant, musique, arts plastiques, danse, cinéma, arts numériques, ...
- **au sport** : découverte de pratique, initiations, ...

### QUI PEUT CANDIDATER ?

Les associations de Saint-Genis-Pouilly membres de l'Office Municipal de la Culture (OMC) ou de l'Office Municipal des Sports (OMS).

### POUR FINANCER QUOI ?

La subvention finance des projets qui permettent la diffusion des pratiques culturelles et sportives pour tous les publics. Elle n'est pas destinée au financement du fonctionnement permanent ou aux investissements matériels de l'association.

### CRITÈRES D'ÉVALUATION :

La commission attribuera les subventions en fonction de plusieurs critères, en favorisant les projets :

- Touchant les quartiers défavorisés ou les publics éloignés,
- Destinés à la jeunesse, notamment pendant les vacances pour les enfants et adolescents restants sur place,
- Encourageant l'égalité et la lutte contre la violence et le harcèlement,
- Inclusifs pour les personnes en situation de handicap ou de dépendance,
- Innovants et dynamisant la vie culturelle et sportive de la ville,
- Participant aux grands événements de la commune (Fête de la musique, Quartier d'été, Festival de bandes dessinées, etc.),
- Favorisant la mise en réseau avec d'autres partenaires culturels, socio-culturels et sportifs,
- Permettant à de nouveaux publics de découvrir des pratiques sportives avec un encadrement de qualité.

### Accompagnement jusqu'à 2 000 €/projet

### Dates limite des dépôts du dossier : jusqu'au 17 février 2026

Renseignements, sur la liste des pièces à fournir et des critères d'éligibilité auprès du service Culture pour les projets culturels et du service Sports pour les projets sportifs.

Dossier de demande de subvention à télécharger sur le site Internet « [service-public.fr](http://service-public.fr) »

Le dossier complet est à adresser au :

**Service Culture : [cinema@saint-genis-pouilly.fr](mailto:cinema@saint-genis-pouilly.fr) | Service Sports : [location.salle@saint-genis-pouilly.fr](mailto:location.salle@saint-genis-pouilly.fr)**



## CHIFFRES CLEFS

**100**

c'est le nombre d'**associations existantes** sur la commune.

**65**

**associations mobilisées** sur des événements à Saint-Genis-Pouilly.

**269**

c'est le **nombre d'heures de prêt de salles** des gymnases aux associations chaque semaine pour la saison 2025/2026 (hors tournois et scolaires).

**57 230,25€**

de subventions pour le «Pass Sport & Culture» 2024/2025.

**320 350€**

de subventions pour l'année 2025.

**50**

**événements**, c'est en moyenne le nombre d'événements associatifs pour lesquels la Ville met des moyens humains et matériels à disposition par an.

**202**

**enfants** bénéficient du «Pass Sport & Culture».

### Les demandes de subventions de fonctionnement annuelles

Toutes les associations de la commune, ainsi que celles extérieures entretenant un lien avec la Ville, peuvent déposer une demande de subvention de fonctionnement annuelle dans les domaines du sport, de la culture ou encore du social. Pour l'année 2025, le montant total des subventions attribuées s'élevait à 320 350 €.

**La campagne de subventions 2026 est ouverte jusqu'au 17 février 2026.** Les associations peuvent télécharger le formulaire de demande sur le site de la mairie, dans la rubrique Vie associative, puis le transmettre par courriel à : [location.salle@saint-genis-pouilly.fr](mailto:location.salle@saint-genis-pouilly.fr).

Certaines associations culturelles et sportives bénéficient d'une convention d'objectifs avec la Commune.

En complément, des subventions exceptionnelles peuvent également être sollicitées au cours de l'année pour des projets spécifiques.

### DEVENEZ BÉNÉVOLES

Humanitaire, soutien scolaire, activités artistiques ou sportives... chacun peut donner de son temps à une association selon son domaine de compétences ou tout simplement ses goûts et ses envies. C'est cet engagement qui fait la richesse et la diversité de la vie associative de la commune. En ces temps difficiles, les bénévoles ont un rôle précieux à jouer pour la poursuite des activités et pour permettre un renouvellement des membres des bureaux (présidents, trésoriers...), qui ont à un certain moment besoin de passer le relais.

Au sein d'une association, d'une fondation, d'un collectif d'habitants ou encore à l'occasion d'un événement singulier, il existe de multiples façons, et autant de (bonnes) raisons, de s'impliquer en tant que bénévole à Saint-Genis-Pouilly comme ailleurs. **Alors, en ce début d'année, prenez votre première bonne résolution : engagez-vous !**

**En 2025, 21 % de la population française de 15 ans et plus participe à une activité bénévole au sein d'une association, un niveau inférieur à ce qu'il était avant la pandémie. La progression du bénévolat chez les 15-34 ans se confirme, avec une augmentation à 23 % du taux d'engagement bénévole associatif pour cette classe d'âge contre 16 % en 2010. Source France bénévolat**



## ZOOM SUR LE PROJET DE COMPLEXE SPORTIF DU BOIS DE SERVES

La Commune poursuit ses investissements en faveur du sport et des équipements de proximité. Une importante opération de réhabilitation est en cours sur le site du Bois de Serves afin d'améliorer et de moderniser les installations sportives.

Ce nouveau complexe sportif comprendra :

- **Un vestiaire sportif avec club house** pour un montant de 700 000 € TTC,
- **Un terrain de sports en gazon naturel multi-usage** pour un montant de 150 000 € TTC,
- **Deux terrains de football convertibles** en un grand terrain de foot en pelouse synthétique, pour un montant prévisionnel de 1 500 000 € TTC, incluant la création d'un parking de 36 à 41 places.

Les travaux sont programmés courant 2026. À leur achèvement, les associations sportives ainsi que les scolaires pourront profiter de ces nouvelles installations.



# Recensement de la population 2026



## LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT VA COMMENCER

À partir du jeudi 15 janvier jusqu'au samedi 21 février 2026, quatre agents recenseurs arpenteront la ville, pour recenser les habitants de 662 logements à Saint-Genis-Pouilly.

Comme chaque année les communes organisent le recensement de leur population, afin de connaître le nombre d'habitants et ainsi prévoir les équipements nécessaires.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu chaque année sur un échantillon d'adresses tiré au sort par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) soit 8% de la population.

Les personnes concernées recevront la visite des agents recenseurs missionnés pour l'occasion. Ces derniers se présenteront au domicile des Saint-Genésiens munis d'une carte officielle qu'ils devront présenter avant de remettre les documents nécessaires pour répondre au questionnaire. Les

habitants disposeront ensuite de 48 heures pour effectuer cette saisie sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr). Les personnes n'ayant pas accès à internet pourront demander à l'agent les documents papier. L'agent prendra alors rendez-vous pour récupérer les documents complétés.

Les réponses resteront confidentielles et seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes. L'objectif étant de mesurer la population vivant en France pour mieux répondre à ses besoins.

Les photos des agents recenseurs seront disponibles à partir du 8 janvier sur le site internet de la Ville, dans la rubrique Actualités.

## COVOITURAGE HÉLÉMAN : DE NOUVEAUX TRAJETS VERS LA SUISSE ACCESSIBLES DEPUIS SAINT-GENIS-POUILLY



Le réseau de covoiturage HéLéman continue de se développer pour faciliter les trajets du quotidien des habitants du Genevois français et du Pays de Gex.

Trois nouveaux arrêts ont récemment été mis en service côté suisse afin de mieux desservir les principales zones d'activités de Genève. Les conducteurs et passagers peuvent désormais se rendre à :

- ZIPLO, située sur la Route de la Galaise à Plan-les-Ouates
- ZIMEYSA, à Meyrin, avec deux arrêts possibles : The Hive sur la Route du Nant-d'Avril et la Gare sur la Rue Emma-Kammacher.

Cette amélioration permet de rejoindre tous les arrêts du réseau HéLéman Vuache–Genevois–Annemasse et Pays de Gex, offrant ainsi plus de 30 destinations possibles, dont Saint-Genis-Pouilly.

Il est désormais possible de proposer ou de réserver des trajets vers la Suisse directement depuis Saint-Genis-Pouilly. Un nouvel arrêt a été ouvert sur la rue de Genève et les habitants peuvent rejoindre des destinations telles que le CERN, ZIMEYSA ou ZIPLO. Ces nouvelles correspondances renforcent la connectivité de Saint-Genis-Pouilly avec les bassins d'emploi suisses et offrent une alternative de transport conviviale et durable pour les trajets quotidiens.

Plus d'informations : [www.covoiturage-leman.org/heleman](http://www.covoiturage-leman.org/heleman)





*Allons Voter!*

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les élections municipales auront lieu en mars 2026. Ce scrutin permettra d'élire les conseillers municipaux de Saint-Genis-Pouilly pour les six années à venir. Ces élus désigneront ensuite le maire et ses adjoints, qui conduiront les projets et les décisions de la commune.

### POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Les élections municipales sont un moment clé de la vie démocratique locale : elles déterminent l'équipe qui orientera les politiques publiques dans des domaines essentiels tels que l'aménagement du territoire, la vie associative, la culture, l'environnement, la jeunesse ou encore la solidarité.

**Voter, c'est donc agir concrètement pour l'avenir de votre Ville.**

### LES DATES À RETENIR

- Date limite d'inscription sur les listes électorales :

**6 février 2026**

- Élections municipales : **15 et 22 mars 2026**

Il est conseillé de vérifier dès à présent votre situation électorale ou de signaler tout changement d'adresse afin de vous assurer de pouvoir voter en mars prochain.

### QUI PEUT VOTER ?

Vous pouvez voter à Saint-Genis-Pouilly si vous remplissez les conditions suivantes :

- **Vous êtes majeur(e)** au plus tard la veille du scrutin (ou le jour même si vous fêtez vos 18 ans ce jour-là),
- **Vous êtes de nationalité française, ou citoyen(ne) d'un pays de l'Union européenne** résidant en France (dans ce cas, vous pouvez voter aux élections municipales et européennes),
- **Vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales de la Commune.**

### COMMENT S'INSCRIRE ?

- En ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité),
- En mairie, auprès du service État civil,
- Par courrier, en adressant le formulaire d'inscription et les pièces justificatives à la mairie.

Pensez également à signaler tout changement d'adresse ou déménagement au sein de la commune afin que votre inscription reste à jour.

### VOTER PAR PROCURATION : DÉSORMAIS 100 % EN LIGNE AVEC FRANCE IDENTITÉ



Si vous savez déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote les 15 ou 22 mars 2026, **vous pouvez donner procuration à une autre personne** pour qu'elle vote à votre place.

Bonne nouvelle : la démarche est désormais entièrement dématérialisée grâce au dispositif France Identité. Les électeurs disposant de la nouvelle carte nationale d'identité et d'une identité numérique certifiée peuvent établir ou résilier leur procuration directement en ligne, sans se déplacer, via le service Maprocuration ([www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)).

Pour les autres usagers, la demande peut toujours être effectuée sur le même site, puis validée en commissariat, gendarmerie ou consulat, muni d'une pièce d'identité.

Depuis 2022, il est également possible de désigner un mandataire inscrit dans une autre commune, à condition qu'il se rende dans votre bureau de vote le jour du scrutin.



# ENQUÊTE PUBLIQUE PPRN « INONDATIONS ALLONDON ET GOBÉ » SUR FERNEY-VOLTAIRE, PRÉVESSIN-MOËNS ET SAINT-GENIS-POUILLY

Une enquête publique concernant le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) « inondations de l'Allondon, du Gobé et de leurs affluents » sur les communes de Ferney-Voltaire, Prévessin-Moëns et Saint-Genis-Pouilly se déroule jusqu'au lundi 5 janvier 2026.

Le dossier d'enquête comprend une note de présentation synthétique du projet, les arrêtés préfectoraux prescrivant et prorogeant le PPRN, des cartes et plans, le règlement écrit, le bilan de la concertation, la décision de non soumission à évaluation environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête « papier » et numérique.

Pendant toute la durée de l'enquête publique :

- un poste informatique est mis à la disposition du public pour la consultation du dossier d'enquête et la formulation d'observations par courriel, en mairie de Prévessin-Moëns, désignée siège de l'enquête publique,
- le dossier d'enquête publique est consultable :
  - en dématérialisé
  - en version « papier », en mairies de Ferney-Voltaire, Prévessin-Moëns et Saint-Genis-Pouilly, dans lesquelles un registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire-enquêteur est déposé, afin que chacun puisse prendre connaissance du dossier et déposer ses observations aux heures habituelles d'ouverture au public des mairies,
- les observations du public peuvent être déposées via le site du registre numérique ou par courriel : [pprallondongobeetaffluents@democratie-active.fr](mailto:pprallondongobeetaffluents@democratie-active.fr) et seront consultables sur le site du registre numérique,



• les observations et propositions du public peuvent également être adressées au commissaire-enquêteur, par correspondance, à l'adresse postale de la mairie de Prévessin-Moëns et seront insérées dans le registre d'enquête « papier ».

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la préfecture de l'Ain, à la direction départementale des territoires, service urbanisme et risques – unité prévention des risques, et en mairies de Ferney-Voltaire, Prévessin-Moëns et Saint-Genis-Pouilly, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

## Permanences du commissaire enquêteur(trice) :

- Le mercredi 17 décembre 2025 de 14h à 17h à la mairie de Saint-Genis-Pouilly
- Le lundi 5 janvier 2026 de 15h à 18h à la mairie de Prévessin-Moëns





## DEUX SPECTACLES, DEUX ATELIERS, UN PROJET D'ENVERGURE AVEC UN APPEL À CANDIDATURE

Cette année, le Bordeau s'associe à la compagnie Les mille Printemps afin de vous proposer une semaine d'immersion dans leur univers artistique. Cette semaine s'est construite à partir des envies du théâtre et de la cie pour composer des propositions inédites spécifiques pour le public du territoire.

Convaincue que les fictions façonnent la réalité, Les mille Printemps se fédèrent autour d'un théâtre populaire et positif qui ouvre l'imaginaire à d'autres possibles. Fort-e-s d'un travail de documentation pointu, de recherches de terrain approfondies, ils récoltent des paroles, les décortiquent, pour ensuite les transformer en objet fictionnel. L'enjeu étant de déplacer, décoller légèrement de la réalité et se donner l'occasion de prendre le recul nécessaire pour lire nos comportements, nos façons de vivre, de penser et d'agir.

**Un appel à candidature pour la réalisation d'une soirée micro ouvert :**

**La grande histoire de nos vies anonymes.**

- Soirée spectacle jeudi 5 mars
- Ateliers samedi 13 décembre et mercredi 4 mars de 19h30 à 22h  
04 50 82 50 52 - [publics.theatre@saint-genis-pouilly.fr](mailto:publics.theatre@saint-genis-pouilly.fr)

### APPEL À CANDIDATURE : AVIS AUX AMATEURS !

Les artistes recherchent des personnes pour témoigner, participer aux ateliers et créer cette soirée de restitution !

Cette année nous mettons à l'honneur l'art universel et millénaire de raconter des histoires. Dans une atmosphère intimiste, des inconnu-e-s viennent raconter un moment historique de leur vie. Des histoires vraies qui nous prouvent que la réalité dépasse souvent la fiction, que chaque vie regorge de récits inestimables. Un moment suspendu qui suscitera peut-être chez les spectateur.rices l'envie de partager à leur tour leur propre mythologie





## UN MARCHÉ, UNE PLACE, UNE NOUVELLE VIE POUR LE CENTRE-VILLE

Saint-Genis-Pouilly  
Cœur du Pays de Gex

OUVERTURE DE VOTRE  
NOUVEAU MARCHÉ

LE  
**Marché**  
**DU VENDREDI**  
**À SAINT-GENIS-POUILLY**  
**PLACE DU MARCHÉ - JEAN MONNET**

P Centre culturel Jean Monnet

[saint-genis-pouilly.fr](http://saint-genis-pouilly.fr) [Ville de Saint-Genis-Pouilly](https://www.facebook.com/villesaintgenispouilly) [villesaintgenispouilly](https://www.instagram.com/villesaintgenispouilly)

### LA NOUVELLE PLACE DU MARCHÉ

La nouvelle place du marché est à la fois fonctionnelle, accueillante et tournée vers l'avenir, elle a été pensée pour répondre à de multiples usages : accueillir à la fois un marché de proximité mais aussi devenir un nouvel espace d'expression culturelle, festive et associative. Cet aménagement s'inscrit dans la volonté de la commune de proposer des espaces ouverts, accessibles et vivants, au service des habitants.

comme du rayonnement culturel du territoire. Cette place se veut avant tout un lieu pour se retrouver et échanger.

Composée d'une douzaine d'emplacements modulables, la place a été conçue pour s'adapter facilement aux besoins des commerçants. Elle dispose d'équipements spécifiques facilitant l'installation de commerces ambulants et de structures temporaires, offrant ainsi une grande polyvalence. L'aménagement met également l'accent sur la durabilité : la place sera largement végétalisée avec des essences locales, favorisant la biodiversité urbaine tout en créant des zones d'ombre naturelles et agréables. Les matériaux utilisés ont été choisis avec soin pour leur qualité et leur intégration harmonieuse dans le paysage urbain. Afin de garantir un accès facile pour tous, près de 250 places de stationnement sont disponibles à proximité immédiate.

### UN NOUVEAU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DÈS LE 12 DÉCEMBRE

À partir du vendredi 12 décembre, la nouvelle place accueillera chaque vendredi un marché de proximité sur la journée. Les horaires seront affinés au fil du temps, en concertation avec les exposants, pour répondre au mieux aux besoins de chacun.

Ce nouveau rendez-vous permettra aux habitants de retrouver le plaisir d'un marché convivial, proposant une variété de produits, notamment des fruits, des légumes et d'autres spécialités locales.

Les associations de la commune auront également l'occasion de disposer d'un chalet afin de proposer boissons, gâteaux et autres douceurs. Elles pourront ainsi récolter des fonds pour leurs projets et activités de l'année, se faire connaître et participer activement à la vie du marché. Les associations intéressées sont invitées à contacter le service Communication pour obtenir davantage d'informations ou réserver leur créneau.



# MODERNISER NOTRE TERRITOIRE, SÉCURISER NOS PARCOURS : LE PROJET PORTE DE FRANCE ÉVOLUE !

Le vote récent, en Conseil municipal le 7 octobre, puis à l'unanimité lors du Conseil communautaire du 22 octobre dernier, pour la cession de parcelles destinées à l'aménagement des pistes cyclables et au développement du pôle d'échange multimodal du secteur Porte de France, marque une nouvelle étape dans cette démarche collective. Ces décisions, prises dans un cadre de responsabilité partagée, illustrent la cohérence et la volonté des élus de faire avancer concrètement un projet stratégique pour notre territoire.

Le secteur Porte de France est un point clé pour la mobilité régionale, avec plus de 40 000 véhicules qui le traversent chaque jour. Sa situation centrale, à la jonction de quatre axes majeurs, en fait un enjeu principal de mobilité dans le Pays de Gex. La forte activité économique, la proximité de la frontière suisse, ainsi que la croissance des zones urbaines, rendent indispensable la mise en œuvre d'un aménagement qui garantisse fluidité, sécurité et transition écologique.

Ce projet, inscrit dans une logique de partenariat renforcé entre la commune, Pays de Gex Agglomération, le Département de l'Ain, la Région, et l'État, a été pensé pour répondre à ces défis. L'adoption en Conseil municipal et Conseil communautaire, ont permis d'établir une première étape stratégique : la cession par la commune d'une parcelle de 746 m<sup>2</sup>, située à l'angle de la rue de Genève et de la rue Georges Charpak facilitera la réalisation d'aménagements structurants pour les modes doux.

Ces opérations concrètes, qui comprennent le prolongement de la piste cyclable, la création d'un pôle d'échange multimodal, et l'implantation du futur système de transport en commun (BHNS), s'inscrivent dans la logique de répondre aux attentes des habitants, fluidité, sécurité, réduction des nuisances sonores etc..., tout en favorisant les mobilités douces. La concertation menée en 2023 a permis d'affiner la stratégie appliquée pour faire face aux enjeux de demain, tout en respectant la biodiversité et la gestion durable de l'espace.

Ce projet illustre aussi une responsabilité politique collective qui traduit la cohérence, la transparence et l'intérêt général au cœur de l'action publique. La responsabilité partagée de

l'échelle communale, intercommunale et départementale est un levier essentiel pour garantir la réussite de cette opération complexe et stratégique. La conception réglementaire, la contractualisation avec les entreprises en 2026, puis le lancement prévu des travaux en 2027, seront autant d'étapes structurantes pour respecter ce calendrier ambitieux avec une livraison prévue en 2029.

Au-delà de l'aspect technique, cette étape témoigne d'une politique volontariste partagée : faire de Saint-Genis-Pouilly un exemple dans le domaine des mobilités durables, de la sécurité routière, et de l'intégration écologique. La responsabilité collective des élus, associée à celle de tous les partenaires, est engagée pour faire de cette opération un succès, au bénéfice des habitants, d'aujourd'hui et de demain.

Cette décision témoigne d'une responsabilité politique partagée, faire du Pays de Gex un territoire moderne, sûr, accessible, et respectueux de ses équilibres. Ce projet permet résolument à Saint-Genis-Pouilly de continuer d'avancer dans des projets structurants, pour une ville qui regarde résolument vers l'avenir.



# CLÔTURER SON TERRAIN : PENSEZ À LA DÉCLARATION PRÉALABLE !



Avant d'installer ou de modifier une clôture, un portail ou un portillon, une déclaration préalable de travaux est requise, conformément aux dispositions réglementaires du Code de l'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Gex (PLUiH).

Pour vous aider dans vos démarches, le service Urbanisme de la mairie de Saint-Genis-Pouilly vous accompagne :

- Lundi et jeudi : 8h30–12h / 14h–18h
- Mardi, mercredi, vendredi : 8h30–12h
- Tél. : 04 50 42 63 00
- Courriel : urbanisme@saint-genis-pouilly.fr

Pour constituer votre dossier, préparez les pièces obligatoires : un plan de situation, un plan de masse, un croquis ou des photos

de la clôture, ainsi que le formulaire CERFA 16702\*01.

Le dossier (en deux exemplaires) peut être déposé :

- directement à la mairie,
- par voie postale.

Le délai d'instruction de votre demande est d'un mois maximum dès l'instant où il est complet. Dans ce délai, vous disposerez d'une décision à votre demande.

## PERMANENCES AU SERVICE DES HABITANTS

Afin de renforcer l'accès aux services publics et de simplifier les démarches du quotidien, la municipalité met en place chaque mois plusieurs permanences ouvertes à tous. Elles permettent aux habitants de rencontrer, sans avoir à se déplacer loin, des structures qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement social, administratif, juridique ou professionnel.

Ces permanences, qu'il s'agisse de la Mission Locale, de la Caf de l'Ain, de l'ADIL, du CIDFF, d'Inkilinis sont organisées au sein de la mairie ou de la mairie annexe. Elles offrent un véritable service de proximité, pensé pour répondre aux besoins variés des familles, des jeunes, des locataires ou de toute personne en recherche d'information ou de soutien.

Vous trouverez ci-dessous le détail complet des permanences : fréquence, horaires, coordonnées, modalités de rendez-vous... afin de vous permettre de préparer au mieux vos démarches.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1 <sup>er</sup> du mois	<b>MISSION LOCALE</b> (Mairie Annexe) De 9h à 12h - Sur Rdv Tél : 04-50-41-60-46 (sauf vacances de Noël)	<b>CAF DE L'AIN</b> permanence d'accueil des allocataires rendez-vous sur caf.fr	<b>INKILINIS</b> Défense des Locataires De 9h à 12h Tél 06 62 31 95 48 association.inkilinis@gmail.com		<b>MISSION LOCALE</b> (Mairie Annexe) De 9h à 12h - Sur Rdv Tél : 04-50-41-60-46 (sauf vacances de Noël)
				<b>A.D.I.L</b> <b>Informations logt</b> 14h à 17h Sur Rdv Tél : 04-74-21-82-77 adil@adil01.fr	
2 <sup>ème</sup> du mois	<b>MISSION LOCALE</b> (Mairie Annexe) De 9h à 12h - Sur Rdv Tél : 04-50-41-60-46 (sauf vacances de Noël)				<b>MISSION LOCALE</b> (Mairie Annexe) De 9h à 12h - Sur Rdv Tél : 04-50-41-60-46 (sauf vacances de Noël)
				<b>UFC QUE CHOISIR</b> 14H à 17h Tél 04-74-22-58-94 contact@ain.ufcqquechoisir.fr	
3 <sup>ème</sup> du mois	<b>Caf de l'Ain</b> De 9h à 17h Accompagnement social des familles	<b>CAF DE L'AIN</b> permanence d'accueil des allocataires rendez-vous sur caf.fr		<b>A.D.I.L</b> <b>Informations logt</b> 14h à 17h Sur Rdv Tél : 04-74-21-82-77 adil@adil01.fr	<b>MISSION LOCALE</b> (Mairie Annexe) De 9h à 12h - Sur Rdv Tél : 04-50-41-60-46 (sauf vacances de Noël)
	<b>MISSION LOCALE</b> (Mairie Annexe) De 9h à 12h - Sur Rdv Tél : 04-50-41-60-46 (sauf vacances de Noël)	<b>CIDFF</b> <b>Informations Juridiques</b> (Droits de la famille et du travail) 10h à 12h sur RDV Tél : 04-74-22-39-64 Excepté en août			<b>MISSION LOCALE</b> (Mairie Annexe) De 9h à 12h - Sur Rdv Tél : 04-50-41-60-46 (sauf vacances de Noël)
4 <sup>ème</sup> du mois				<b>UFC QUE CHOISIR</b> 14H à 17h Tél 04-74-22-58-94 contact@ain.ufcqquechoisir.fr	





# EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

## SAINT-GENIS-POUILLY, C'EST VOUS

Chères Saint-Genésiennes,  
Chers Saint-Genésiens,

La majorité municipale réaffirme son engagement à poursuivre jusqu'à son terme son engagement du mandat confié par nos concitoyens. Conscients de l'importance de notre mission, chaque élu se doit d'avoir le sens de l'intérêt général pour mener à bien les projets pour lesquels vous nous avez fait confiance. Cet engagement repose sur la transparence et le respect des règles démocratiques, afin de continuer à répondre aux attentes des habitants.

En cette période de fêtes, où l'esprit de partage et de solidarité est plus que jamais présent, nous rappelons que nos décisions sont toujours le fruit d'un dialogue, où chaque voix, chaque idée est prise en compte, contribuant ainsi à enrichir notre action collective. Le marché de Noël, qui se déroulera du 12 au 28 décembre, en est une belle illustration.

Les enjeux d'avenir doivent être abordés avec responsabilité, sans fausses promesses ou démagogies. Notre équipe est fidèle à la ligne que nous avons tracée, en poursuivant le travail de fond pour préserver l'équilibre de notre territoire et répondre aux attentes des habitants, qu'ils soient nouveaux ou de longue date. La stabilité et la cohérence restent nos priorités, même dans ce contexte marqué par les échéances électorales.

Que 2026 vous apporte espérance, action et progrès pour Saint-Genis-Pouilly, dans le respect de tous. Notre engagement demeure intact pour continuer à bâtir un avenir solide, en restant à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous.

Bonnes fêtes à toutes et tous.

## AGIR ENSEMBLE

L'année 2025 se termine.

En cette période si spéciale de fin d'année, les valeurs d'entraide, de solidarité et de partage prennent tout leur sens. C'est l'occasion d'apporter notre soutien, que ce soit par les collectes alimentaires, les dons, ou en accompagnant une association qui nous tient à cœur.

Il n'est parfois pas besoin d'aller bien loin pour apporter un peu de réconfort, qu'il soit moral ou financier, à celles et ceux qui en ont besoin.

Permettez-nous de mettre en lumière Giorgio Ferranti, qui vit au sein de notre commune avec ses parents Romina et Filiberto.

Giorgio est un jeune garçon de 16 ans qui, l'été 2022, commence à chuter, trembler et sa maman pressent que quelque chose ne va pas.

Giorgio est atteint de la maladie de Lafora. Cette maladie incurable apparaît entre l'âge de 6 et 19 ans et se traduit, graduellement, par des crises d'épilepsie, des convulsions, des pertes de conscience jusqu'à la perte des facultés intellectuelles.

Une lueur d'espoir s'offre aujourd'hui à Giorgio : il participe à un essai clinique de 2 ans, à Dallas. Tous les frais restent à la charge de sa famille et Giorgio effectue chaque aller-retour accompagné de sa maman.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aider cette famille à l'aide du lien : [gofund.me/d95573e0](https://gofund.me/d95573e0).

Merci pour l'attention que vous porterez à ces lignes.

Nous tenons aussi à vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour cette fin d'année. Que ces fêtes vous apportent calme, bonheur et moments précieux avec vos proches.

## SAINT-GENIS À CŒUR

Texte non communiqué



THÉÂTRE  
**L'ART D'AVOIR TOUJOURS RAISON**  
CIE CASSANDRE  
JEUDI 8 JANVIER À 20H30

Plutôt que de « déjouer les manipulateurs », la compagnie Cassandre propose d'apprendre à manipuler.

Deux scientifiques du GIRAFE dévoilent une méthode pour remporter n'importe quel affrontement électoral, devant un public de « candidats » : comment parler, éviter le conflit, soigner communication et storytelling.

L'art d'avoir toujours raison met en lumière les techniques de propagande qui nous entourent et propose une réflexion théâtrale sur le langage et l'influence.

Dès 15 ans | Durée : 1h15

Plein 27 € | Réduit 25 € | Pass adulte 20 € | Pass jeune 15 €



D'après le roman de Nina Yargekov.

Double nationalité est un spectacle choral qui se déroule dans le cerveau de Rkva, 31 ans, binationale en crise identitaire. Végétalienne, un peu alcoolique et maladroite, elle vit seule avec un basilic en pot, une taupe en peluche et des pensées qui la questionnent en permanence. Traductrice-interprète bilingue, elle travaille parfois pour la police dans des affaires de drogue ou de proxénétisme. Elle se prend parfois pour une princesse, pour la fille de Salman Rushdie... et souffre d'amnésie.

Dès 14 ans | Durée : 3h

Plein 24 € | Réduit 22 € | Pass adulte 15 € | Pass jeune 10 €

## MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION  
**« CHAMBRES ADOLESCENTES »**  
DU MARDI 6 AU VENDREDI 26 JANVIER  
© Juliette Mas

Chambres adolescentes est le fruit de quatre années de portraits littéraires, photographiques et sonores menés par Jo Witek et Juliette Mas sur quatre territoires français. Ce travail a abouti à un livre éponyme et à deux expositions à Paris.

Pour les autrices, rencontrer les adolescents dans leur chambre n'est pas une intrusion : c'est se faire inviter dans leur univers intime. L'exposition présente le parcours, les idées et les émotions de 20 jeunes de 12 à 19 ans à travers photos, textes, audios et vidéos. Elle met en lumière l'audace des adolescents à partager leur intimité, offrant un regard différent de celui des réseaux sociaux, et favorise le dialogue entre jeunes et parents autour de respect, dignité et altérité.

Par Jo Witek et Juliette Mas, diffusé par l'Imagier Vagabond  
Exposition | Tout public

**EN PARTENARIAT AVEC LE FESTIVAL  
LES BULLES S'ÉCLATENT !**  
WEEK-END DU 24 ET 25 JANVIER 2026

“Entre étoiles et lumières citadines”, notre spectacle de théâtre d'ombres, fait partie de la programmation des Bulles s'éclatent !

Samedi 24 janvier à 10h30, nous accueillons également un auteur ou une autrice invitée du festival pour un atelier créatif.

Durée : 1h à 1h30 | Inscription dès le 03/01/2026

# UN MOIS DE DÉCEMBRE

## TOURNÉ VERS LA SOLIDARITÉ

En cette fin d'année, l'Espace de Vie Sociale et le CCAS ont de nouveau fédéré les habitants autour de l'**opération solidaire « Un sapin pour tous »**, qui fête sa 5<sup>e</sup> édition. Grâce à la générosité des parrains et marraines mobilisés, **58 enfants** de familles saint-genisiennes ont pu recevoir un cadeau correspondant à leurs souhaits.

Après une session d'emballage réalisée le 8 décembre par des bénévoles, les familles sont accueillies mi-décembre à l'EVS pour la remise des cadeaux. Un moment chaleureux, marqué par les sourires des enfants et la convivialité qui caractérise l'esprit de Noël.

Au-delà de cette action solidaire, l'EVS participe également à l'animation du **Marché de Noël, installé du 12 au 28 décembre sur le parvis Jean Monnet**. Plusieurs ateliers rythmeront ces journées :

- **Atelier aquarelle parents-enfants**, samedi 13 décembre, à 10h30. À partir de 6 ans. Organisé au local de l'EVS. Gratuit, sur inscription auprès de l'EVS.
- **Atelier d'éveil musical** au tipi du marché, samedi 13 décembre, de 15h à 16h. Sur inscription auprès de l'EVS.
- **Atelier créatif parents-enfants** de 10h à 11h30, au local de l'Espace de Vie Social, 9 rue de Gex. Création de gnome en laine (de 6 à 10 ans) et de sapin de Noël en carton (de 3 à 5 ans). Gratuit, sur inscription auprès de l'EVS.
- **Atelier création sur soie** de 14h à 15h. Peinture sur soie et réalisation d'une création personnalisée à emporter. Dès 5 ans, au local de l'EVS. Gratuit, sur inscription.
- **Contes et légendes** au tipi du marché de Noël, de 15h à 16h. Entrée libre.
- **Concert participatif**, ouvert à tous – 20 décembre



Ces animations, gratuites et sur inscription (pour la plupart), permettront aux familles de partager des moments créatifs, artistiques et conviviaux. Une belle manière de conclure l'année !

## ATELIER PARENTS : ACCOMPAGNER LES BESOINS PARTICULIERS

Pour ouvrir l'année, l'EVS propose un temps d'échange dédié aux parents autour d'un sujet essentiel : « **Mon enfant a des besoins particuliers : les repérer et les prendre en compte** ».

Animée par Denis Montbarbon, cette table ronde **se tiendra le 30 janvier, de 18h à 20h**, et offrira un moment privilégié pour poser des questions, partager des expériences et bénéficier d'un regard professionnel.

Cet atelier a pour objectif d'aider les parents à mieux comprendre les besoins spécifiques de leurs enfants, qu'ils soient liés au développement, à l'apprentissage ou au quotidien, et d'identifier des pistes concrètes pour les accompagner au mieux. Un rendez-vous bienveillant et accessible, pensé pour soutenir les familles dans leur rôle éducatif.

► **Natacha Meunier, Coordinatrice de l'EVS**

Permanences : lundi 16h-18h et mercredi 10h-13h  
evs@saint-genis-pouilly.fr • 07 87 38 11 80

## LES ACTIVITÉS CONTINUENT EN DÉCEMBRE ET REPRENnENT EN JANVIER

### Café Poussette :

**Tous les mardis, de 9h à 11h**, Marianne et Hajar accueillent les parents et leurs tout-petits pour un temps d'échange simple et chaleureux autour d'une boisson chaude. Ouvert à tous, sans inscription, le Café Poussette est l'occasion de socialiser les enfants, de discuter entre accompagnants et de rencontrer d'autres familles dans un cadre bienveillant.

### Repair Couture :

#### redonner vie à ses vêtements

Les ateliers Repair Couture permettent à chacun de réparer et de prolonger la vie de ses vêtements grâce aux conseils et au matériel mis à disposition. Une manière accessible et écologique de renouveler sa garde-robe tout en apprenant les bases de la couture ou en perfectionnant ses gestes.

Dernière séance 2025 le jeudi 18 décembre, **reprise le samedi 10 janvier**.

### Promenons-nous :

**Chaque mardi à 9h30 au gymnase du Lion et jeudi à 9h30 à l'EVS**, les habitants se retrouvent pour une balade conviviale. Ces séances de marche offrent une pause ressourçante, propice aux échanges, dans une ambiance détendue et ouverte à tous.



### Yoga pour les seniors :

Le cours de yoga seniors, **proposé tous les mardis de 16h à 17h au 9 rue de Gex**, permet de travailler respiration, équilibre et souplesse dans un climat de calme et de bienveillance.

Le cours de yoga seniors est complet. Il se poursuit donc uniquement auprès des participants déjà inscrits.



# CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Le jeudi 8 janvier 2026  
à 19h au Centre culturel  
Jean Monnet

Tous les habitants sont  
cordialement invités à  
cet événement.



## AGENDA

### MARCHÉ DE NOËL

- **Du 12 au 28 décembre**  
Chalets, animations, ateliers,  
spectacles, patinoire,  
illuminations...  
Parvis Jean Monnet – Entrée libre

### TEMPS FORTS

#### CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

- **Samedi 13 décembre | 18h-20h**  
Échassiers lumineux, lancement  
des illuminations, spectacle de  
feu. Patinoire gratuite ce jour-là.

### SOIRÉE GIVRÉE

- **Vendredi 19 décembre  
19h-22h30**  
Spécial jeunes (dès 11 ans)  
Soirée festive sur la patinoire,  
cadeaux à gagner.  
Gratuit sur inscription :  
[secteurjeunesse@saint-genis-pouilly.fr](mailto:secteurjeunesse@saint-genis-pouilly.fr)

### BOOM DES LUTINS (3-11 ANS)

- **Samedi 20 décembre | 10h-12h**  
Jeux, ateliers créatifs, buffet sucré,  
passage du Père Noël.  
Sous le chapiteau – Entrée libre

### ANIMATIONS

- **Samedi 13 décembre**
  - Atelier lecture et initiation dansée sur le thème de Casse-Noisette, (4-10 ans), 10h30-12h, salle E – Sur inscription [ecolededansestudio.s@gmail.com](mailto:ecolededansestudio.s@gmail.com)
  - Atelier « Lettre au Père Noël », 10h30-12h, médiathèque  
Sur inscription auprès de la médiathèque
  - Atelier aquarelle parents-enfants (dès 6 ans), 11h-12h, EVS  
Sur inscription auprès de l'EVS
  - Spectacle « Raconte-moi Noël » (3-8 ans), 14h30-15h30, médiathèque – auprès de la médiathèque

- Éveil musical (0-3 ans), 15h-16h, tipi – Entrée libre

- Arrivée du Père Noël avec les pompiers et déambulation d'échassiers, 16h, parvis Jean Monnet

► **Mercredi 17 décembre**

- Ateliers créatifs parents-enfants, 11h-12h & 14h-15h, EVS  
Sur inscription auprès de l'EVS

- Contes, 15h-16h, tipi  
Entrée libre

- Lecture de contes, 17h-17h30,  
tipi – Sur inscription auprès de la médiathèque

► **Samedi 20 décembre**

- Atelier « À la découverte du monde des abeilles » (dès 5 ans), 14h30-16h, stand Technapi  
Sur inscription auprès de l'EVS  
**Autres dates : 11, 12, 18, 19, 25 et 26 décembre.**  
Gratuit -5 ans | 5 € jeunes | 7 € adultes. Inscription auprès de Technapi : +33 (0)6 52 31 57 51

- Spectacle chant-guitare, 16h-17h30, parvis Jean Monnet

► **REPAS DES AÎNÉS**

(pour les habitants de 70 ans et plus)

**Dimanche 18 janvier | À 12h**

Sur inscription auprès du CCAS :  
04 50 20 52 74  
Centre culturel Jean Monnet

► **SPECTACLE : DOUBLE**

**NATIONALITÉ - CIE SNAUT**

**Jeudi 29 janvier | À 20h30**

Dès 14 ans, durée 3h  
Informations et réservations  
sur le site du Bordeau  
Théâtre & Cinéma, Le Bordeau



**Noël pour tous - 14<sup>e</sup> édition**  
Vous n'avez rien de prévu pour le 24 décembre ?  
Venez fêter Noël avec nous, autour d'un bon repas et d'une agréable soirée en toute convivialité.

► **Mercredi 24 décembre 2025 à 19h**  
Salle Jean Monnet  
Organisé par l'association Accueil pour Tous, avec le soutien de la commune de Saint-Genis-Pouilly, des Restos du Coeur et d'autres partenaires.  
Inscriptions : 06 51 28 72 64

#### VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE :

Faites-nous part de vos remarques, suggestions et non réception  
du journal municipal, en écrivant au service communication :  
94, avenue de la République - 01630 Saint-Genis-Pouilly  
Tél. 04 50 20 52 50 • [service.communication@saint-genis-pouilly.fr](mailto:service.communication@saint-genis-pouilly.fr)

#### SORTIES, ÉVÉNEMENTS, ACTUS... NE RATEZ PLUS L'INFO !

Inscrivez-vous à la newsletter de la ville via le site internet  
Vous pouvez également nous suivre sur Facebook et Instagram  
« Ville de Saint-Genis-Pouilly ».